

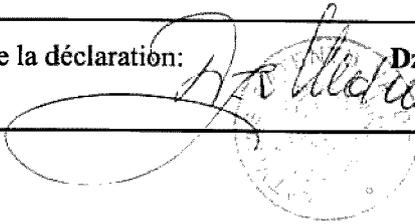
ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

- DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE -

Règle 18ter(2)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a déjà communiqué une notification de refus provisoire total ou partiel et, toutes les procédures devant l'Office étant achevées, la protection est à présent accordée pour une partie ou la totalité des produits ou services. (Pour confirmer un refus total, veuillez utiliser le formulaire type no 6.)

I.	Office qui envoie la déclaration: OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETTONIE Citadeles iela 7/70 LV 1010, Riga LETONIE	Téléphone +371 67099605 Télécopie +371 67099650
II.	Numéro de l'enregistrement international: 1281232	
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): SWATCH AG (SWATCH SA)(SWATCH LTD.) Jakob-Stämpfli-Strasse 94 CH-2502 Biel/Bienne CH	
IV.	Protection pour tous les produits et/ou services Toutes les procédures devant l'Office sont achevées ; la protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour <u>tous</u> les produits et/ou <u>tous</u> les services demandés (règle 18ter(2)(i))	
V.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:	 Dzintra Medne
VI.	Date:	10.01.2019